

AVIS DE DÉSISTEMENT DU RECOURS COLLECTIF CONTRE LES FOYERS DE SOINS DE LONGUE DURÉE MUNICIPAUX

**VEUILLEZ LIRE LE PRÉSENT AVIS ATTENTIVEMENT, CAR IL POURRAIT AVOIR
UNE INCIDENCE SUR VOS DROITS LÉGAUX.**

À partir de mai 2020, de nombreux projets de recours collectifs ont été déposés en lien avec les éclosions de COVID-19 dans les foyers de soins de longue durée (« SLD ») de l'Ontario, dont certains contre des municipalités qui étaient propriétaires ou exploitantes d'un ou de plusieurs foyers (les « municipalités défenderesses »). Ces litiges ont été réunies au sein d'un seul projet de recours collectif (le « recours contre les municipalités ») dans lequel il était notamment allégué que ces municipalités avaient fait preuve de négligence grossière et failli à leur devoir de protéger les résidents et les visiteurs de leurs foyers de SLD contre l'infection à la COVID-19 et contre des préjudices d'autre nature pendant la pandémie. Les municipalités défenderesses nient ces allégations.

Les municipalités défenderesses sont la Ville de Toronto, la Ville d'Ottawa, la Municipalité régionale de Durham, la Société du comté d'Essex, la Société du comté de Hastings et la Municipalité régionale de Peel. Le recours contre les municipalités est intitulé *McVeigh v. Toronto* (n° de dossier du greffe : CV-22-00687579-0000).

Le 7 mars 2024, le juge E. M. Morgan de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour ») a conclu que le recours contre les municipalités ne pouvait pas être certifié en tant que recours collectif (la « décision de certification »). Il a toutefois permis aux demandeurs de procéder à un désistement sans frais. De nouvelles poursuites distinctes peuvent être intentées contre chacune des municipalités défenderesses.

La poursuite contre la Ville de Toronto (en lien avec le Cummer Lodge, Kipling Acres, le Lakeshore Lodge, Seven Oaks, le Wesburn Manor et la Fudger House) progressera en tant que recours collectif distinct. Les litiges contre les autres municipalités défenderesses feront l'objet d'un désistement.. **La liste complète des foyers de SLD visés par le désistement se trouve à la fin du présent avis.**

Cela signifie que le recours contre les municipalités ne progressera **PAS**, sauf contre la Ville de Toronto. Si aucun autre recours collectif ou individuel n'est intenté à temps contre les défenderesses visées par le désistement (voir la liste ci-dessous), les réclamations avancées dans le recours contre les foyers municipaux s'annuleront. Les personnes qui souhaitent toujours présenter des réclamations contre les municipalités figurant dans la liste ci-dessous doivent donc prendre des mesures pour protéger leurs droits dès que possible.

Nous vous recommandons de prendre connaissance de la liste ci-dessous. Si vous croyez que vous ou un membre de votre famille avez une réclamation potentielle à faire valoir, communiquez avec l'avocat de votre choix, ou avec les avocats du groupe (aux coordonnées ci-dessous).

SACHEZ que la suspension des délais de prescription se rapportant aux réclamations avancées dans le recours contre les municipalités, prononcée en raison de l'introduction de ce recours, prendra fin trente (30) jours après la publication du présent avis – les délais recommenceront donc ce moment.

Les avocats du groupe sont là pour répondre à vos questions sur le désistement du recours contre les municipalités, la suspension et la reprise des délais de prescription, et la présentation de réclamations contre les municipalités concernant la présence de COVID-19 dans leurs foyers de SLD. **Voici leurs coordonnées :**

<p>ROCHON GENOVA LLP Barristers • Avocats 1-800-462-3864 contact@rochongenova.com</p>	<p>WILL TRIAL LAWYERS Barristers & Solicitors 905-337-9568 contact@willtriallawyers.com</p>
---	---

LISTE DES FOYERS DE SOINS DE LONGUE DURÉE MUNICIPAUX CONCERNÉS

Si vous avez une réclamation potentielle en lien avec l'un des foyers de SLD ci-dessous, vous devriez prendre des mesures pour protéger vos droits, par exemple en devenant le représentant des demandeurs ou en intentant un recours individuel.

Municipalité régionale de Peel

- Sheridan Villa
- Peel Manor

Ville d'Ottawa

- Peter D. Clark Centre

Comté d'Essex

- Sun Parlor Home for Senior Citizens

Région de Durham

- Hillsdale Terraces

Société du comté de Hastings

- Hastings Manor Home for the Aged